|  |  |
| --- | --- |
|  | **Association canadienne-française de Regina**  **Procès-verbal**  **Réunion du CA**  **Le jeudi 6 mai 2021**  *Zoom à 18h00* |

Présence : Kymber Zahar, Jacques Hiack, Marc Drolet, Lana Siman, André Lapointe, Eric Kimana (arrivée à 18h30)

Absence : Jean-Claude Gélinas, Enel St-Justin

Observateurs : Pas d’observateurs.

Début de la réunion : 18h06

1. **Mot de bienvenue**

Kymber souhaite la bienvenue à tous.

1. **Adoption de l’ordre du jour**

Marc Drolet demande l’ajout d’un point relié aux finances. Le point 8 devient Les finances et le point des rénovations a été enlevé car il n’y a pas beaucoup de nouveauté à ce sujet.

**06-05-2021 : Proposition 1**

**André Lapointe propose l’adoption de l’ordre du jour de la réunion tel que modifiée.**

**Appuyeur : Marc Drolet**

**Tous en faveur**

**Adoptée**

1. **Déclaration de conflit d’intérêt**

Aucun conflit d’intérêt déclaré.

1. **Adoption du procès-verbal du 15 mars 2021**

Ajout du proposeur pour la levée de la réunion, c’était André Lapointe.

**06-05-2021 : Proposition 2**

**André Lapointe propose l’adoption du procès verbal du 15 mars 2021 avec modifications.**

**Appuyeur : Lana Siman**

**Tous en faveur**

**Adoptée**

Kymber mentionne que M. Lepage sera là dans 30 minutes et suggère d’adapter la réunion en abordant le point 7 de la réunion, c’est-à-dire, la création d’un compte de la Fondation fransaskoise. Kymber demande aux membres s’il y avait l’intérêt à discuter du sujet avant l’arrivée de M. Lepage. Les membres acceptent de passer le point 7 avant le point 5. Voir le point 7.

1. **Prévisions budgétaires**

Marc Drolet mentionne que les prévisions budgétaires présentées sont celles faites par le comptable et doivent être révisées par la direction et le CA. Marc Drolet, Lana Siman se proposent pour aider la nouvelle direction à réviser l’ébauche des prévisions budgétaires 2020-2021. Ils devraient contacter le comptable. Ils se fixeront des moments de rencontres d’ici la prochaine réunion afin de pouvoir présenter une nouvelle ébauche des prévisions budgétaires.

1. **Accord de contribution de PCH**

Kymber mentionne que l’accord de contribution de PCH est au montant de 78 000 $. L’accord de contribution sera ajusté et révisé en fonction des prévisions budgétaires.

1. **Création de compte auprès de la Fondation fransaskoise**

Des discussions ont lieu entre les membres du CA au sujet de la création d’un fond auxiliaire à la Fondation fransaskoise, cela avant l’arrivée de M. Lepage. Arrivée d’Éric Kimana à 18h30.

M. Lepage a été invité à faire une présentation sur le sujet et à répondre aux questions des membres. Arrivée de M. Lepage à 19h00. L’entretien avec M. Lepage a permis de répondre aux nombreuses questions et cela a été très apprécié des membres. Des discussions des membres s’ensuivent.

Lana Siman suggère de remettre la décision d’ouvrir un fond auxiliaire à la Fondation fransaskoise à plus tard, lorsque le besoin s’en fera sentir.

1. **Les finances**

Marc Drolet questionne les chiffres concernant le revenu généré par les locations. Marc Drolet demande d’avoir plus d’informations sur les revenus de locations car, selon lui, les chiffres sont trop hauts. Marc Drolet pose la question sur les comptes à recevoir et aimerait avoir davantage d’informations à ce sujet. D’autres questions sont posées par Lana Siman et sont répondues par les autres membres. La direction va voir avec le comptable sa disponibilité pour répondre aux questions soulevées précédemment, concernant les chiffres de 40 000 et 55 000 des prévisions budgétaires ainsi que celui de 104 000$ des revenus de location.

Kymber demande de vérifier s’il y a une facture reliée à la Gard’Amis, cela ne devrait pas y être. Une décision du CA mentionne que la Gard’Amis ne paie pas de frais pour le Camp Troubadour l’année dernière.

1. **Comité de gouvernance de l’entente (Mise à jour)**

Une rencontre du comité de gestion de l’entente a eu lieu dernièrement. M. Desgagné et Radouane Zinoun du CÉF étaient présents ainsi que Kymber Zahar et Jacques Désiré Hiack, les deux représentants de l’ACFR. Un survol de l’entente a été faite. Une proposition a été faite au sein du comité afin de transférer les comptes du fond du carrefour des plaines de façon lente et stable.

Marc Drolet mentionne l’importance de recevoir le montant du fond de capitalisation avant le transfert de la gestion du fond du carrefour des plaines. La direction, ayant contacté M. Bergeron, de la firme comptable responsable de notre vérification, abonde en sens. Il y a de l’argent dans le fond du carrefour des plaines qui devrait appartenir à l’ACFR et que nous devrions régler cet aspect d’abord avant le transfert total du fond.

**06-05-2021 : Proposition 3**

**Marc Drolet mandate les représentants de l’ACFR du comité de gouvernance de l’entente de demander le transfert de la totalité du fond de capitalisation du fond du carrefour des plaines et cela dans dans un délai très court, et cela avant le transfert de la gestion du compte du carrefour des plaines à l’ACFR.**

**Appuyeur : André Lapointe**

**Tous en faveur**

**Adoptée**

Les statuts et règlements sont prêts à être présentés à la communauté. Kymber mentionne qu’ils devront être présentés à une AGE. Kymber demande si cela devrait être fait avant ou après l’AGA que nous prévoyons à la fin juin. Considérant tout le travail à faire pour l’AGA et le fait de solliciter à deux reprises et cela à très court terme le membership de l’ACFR, les membres suggèrent de remettre l’AGE des statuts et règlements après l’AGA.

1. **Rapport de la DG**

La direction discute de l’entente et des étapes pour le transfert du fond du carrefour des plaines. La direction apprivoise et se familiarise avec le fonctionnement de l’organisme.

La direction mentionne le problème de stabilité au niveau des ressources humaines. La vérification sera faite à la fin du mois. La direction discute de la possibilité d’ajouter un montant de 5000 $ de la part de l’ACFR sur le contrat conjoint d’un employé sur la publicité, montant qui sera égalisé par La Nouvelle Plume. Le restant du salaire de l’agent sera payé par le CÉCS. La direction a rencontré Gabriella de PCH. Un rapport d’activité est à faire pour recevoir les derniers montants de PCH. La direction parle d’un questionnaire ou d’un sondage sur la satisfaction des membres.

1. **Planification stratégique (suggestions, commentaires,…)**

Ce point sera vu à une prochaine rencontre.

1. **Préparations pour l’AGA (comité de préparation, rappel de renouvelement des cartes des membres, président et secrétaire de l’assemblée,…)**

Les préparations pour l’AGA sera le point le plus important de la prochaine réunion.

1. **Varia ouvert**

Aucun.

1. **Prochaine réunion**

La prochaine réunion sera le 20 mai 2021 à 18h00.

1. **Levée de la réunion**

Kymber Zahar propose la levée de la réunion à 20h30.